



PLACE A DIEU!

La Famille Chrétienne.

VOL 3 — No. 9 — Février, 1900.



- J. 1. S. Ignace, évêque et martyr.
- V. 2. Purification de la Sainte Vierge, 2 cl. (*Ave Regina.*)
- S. 3. S. Hilaire, év. et doct. (14 janv.).
- D. 4. V apr. l'Epiph. S. André Corsini, év. Sol. de la Purification. Bénéd. des cierges (*vl.*) Messe de la Purific. (*bl.*) *Kyr.* 2 cl. Cierges allumés à l'Evang. et depuis la Consécrat. jusqu'apr. la Communion. II Vêp. de la Purif., mêm. du suiv., de S. André (II Vêp.) et du dim.
- L. 5. Ste Agathe, vge. et mart.
- M. 6. S. Tite, év. et conf.
- M. 7. S. Romuald, abbé.
- J. 8. S. Jean de Matha, conf.

- V. 9. S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.
 S. 10. Ste Scholastique, vge.
 D. II. Septuagésime. *Kyr.* du dim. Vêp. du suiv., mêm du dim.
 et des VII SS. Fondateurs (II Vêp). Suffr.
 L. 12. Apparition de N.-D. à Lourdes, *dbl. maj.* (11).
 M. 13. Prière de N. S. J. C., *dbl. maj.*
 M. 14. S. Ildefonse, év. et conf. (23 janv.)
 L. 15. SS. 26 Martyrs du Japon.
 V. 16. De la férie.
 S. 17. De l'Immaculée Conception.
 D. 18. Sexagésime, *Kyr.* et Vêp. du dim., mêm. de S. Simon.
 L. 19. De la férie.
 M. 20. Commém. de la Passion de N. S. J. C., *dbl. maj.*
 M. 21. De la férie.
 J. 22. Chaire de S. Pierre à Antioche, *dbl. maj.*
 V. 23. (Vigile) S. Pierre Damien, év. et doct
 S. 24. S. Mathias, apôtre, *et cl.*
 D. 25. Quinquagésime. *Kyr.* et Vêp. du dim., mêm. de S. Mar-
 guerite de Cortone (II Vêp). Suffr.
 L. 26. } De la férie.
 M. 27. }
 M. 28. Les Cendres. *Kyr.* des feries. (Fête légale).

Fête de la Purification de la Ste Vierge et de la Présentation de Jésus au Temple.

2 FÉVRIER.

LU 2 février se termine cette partie de l'année liturgique qui est appelée le temps de Noël et qui est spécialement consacrée à honorer les mystères de la sainte Enfance. C'est qu'en effet par la cérémonie religieuse de la Purification, Marie sortait de la retraite que lui imposait la loi de Moïse, et qu'elle reprenait son rang dans les usages et les habitudes de la vie civile. Mais était-elle obligée de s'interdire pendant quarante jours

l'entrée du temple? Comme les autres femmes d'Israël, était-elle soumise au précepte de la purification? Non, sans doute: toujours vierge, toujours pure, toujours immaculée, avant, pendant et après la naissance de Jésus. Marie ne pouvait présenter à la purification mosaïque ni souillure à enlever, ni tache à effacer. Et pourquoi Marie eût-elle craint d'entrer dans le temple bâti de main d'homme? elle était le temple de la Divinité, le véritable Saint des saints. Mais son fils avait voulu se soumettre à la loi de la circoncision, quoique par cet acte humiliant et douloureux il se mit au rang des pécheurs, et de même Marie se fait un devoir et un honneur de marcher sur les traces de Jésus. Elle sacrifie donc à son humilité et à une obéissance qui ne lui était pas commandée, les droits et les prérogatives de son immaculée conception, de sa pureté virgine, de sa maternité divine. Elle veut que de sa part, rien ne trahisse les secrets du Ciel et ne révèle les grandes choses que l'Esprit-Saint a opérées en elle. Celle qui était l'objet des complaisances de l'auguste Trinité et qui faisait l'admiration des anges, ne cherche qu'à s'éclipser aux regards des hommes, et à leur dérober jusqu'aux moindres indices de sa dignité et de ses mérites. Sublime leçon et magnifique exemple d'humilité!

Mais combien saint, salutaire et propitiatoire fut le sacrifice qui s'offrit alors dans le temple! Marie y présenta au Père Eternel l'adorable victime qui devait consommer en son oblation toutes les immolations sanglantes, et elle dévoua aux exigences de la justice céleste le divin Agneau dont la mort devait effacer tous les péchés. Elle-même, douloureusement éclairée par la prophétie du saint vieillard Siméon, découvrit aussitôt, dans un prochain avenir, toutes les amertumes qui, comme un vaste océan, submergeraient son âme. Dès lors la pointe acérée du glaive qui lui était montré, perça son cœur et commença pour elle un long et cruel martyre. Mais en perspective de ces rigoureux arrêts du Ciel, Marie préluant à la ferme et héroïque résignation qu'elle fera plus tard paraître au pied de la croix, Marie renouvela devant le Seigneur l'acte de sa soumission et de son obéissance. A Nazareth, elle avait dit à l'archange Gabriel: "Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon sa parole;" et à Jérusalem, au jour de la

Purification, elle acquiesça en toute affection de cœur et en toute sincérité d'âme, au bon plaisir des volontés divines. Le Seigneur lui demandait le sacrifice de son fils, et Marie l'offrit avec plus de foi qu'Abraham n'en avait déployé; le Seigneur exigeait le sacrifice de sa tendresse maternelle, et elle immolait tout ensemble son divin Fils et son propre cœur. Enfants de Marie, imitons notre mère, et qu'un saint zèle fasse qu'il n'y ait rien en nous qui n'appartienne à Dieu, et qui ne soit soumis à son adorable empire!

LA CHANDELEUR.

La fête de la Purification de Marie ramène la cérémonie touchante de la bénédiction des cierges; c'est pourquoi cette fête est appelée la Chandeleur.

Ces cierges doivent être de cire produite par l'abeille. L'Eglise n'en permet pas d'autres pour les offices liturgiques.

Selon une ancienne et louable coutume, les fidèles, se procurent au moins un cierge, pour le faire bénir en ce jour. Ils le rapportent à la maison pour l'allumer près des mourants, durant l'administration des sacrements, aux heures d'oraison et en d'autres occasions graves.

Ils aiment aussi à offrir devant les autels, des cierges qui témoignent de la vivacité de leur foi et de l'ardeur de leur prière.

Le cierge allumé représente Notre Seigneur, qui s'est appelé la lumière du monde, et que le saint vieillard Siméon a reconnu dans le temple et chanté comme le flambeau qui éclaire les peuples par sa doctrine.

Ce n'est pas au hasard que l'Eglise a choisi une lumière de cire pour signifier Notre-Seigneur. La cire produite par l'abeille toute pure, représente le Corps tout pur et divin de Jésus-Christ; la mèche enfermée dans la cire et formant un tout avec elle, figure son Ame humaine, tandis que la flamme ardente, couronnant et complétant l'union de la cire et de la mèche, représente la nature divine subsistant sans confusion, avec la nature humaine, dans la Personne du Fils de Dieu.

Tenons le cierge béni en faisant un acte de foi en Jésus-Christ, la Lumière du monde, éclairant tout homme par ses divins enseignements

Souvenons-nous que nous sommes des enfants de lumière, et que, dès lors, nous devons répandre autour de nous la lumière du bon exemple.

Oh ! chers lecteurs, si notre vie était ce qu'elle doit être, nous serions comme des flambeaux placés sur la route, pour montrer à nos frères égarés dans les sentiers de l'erreur, le chemin glorieux qui mène à Dieu.

Offrons souvent, des cierges devant les autels, surtout à l'autel du S. Sacrement le premier vendredi du mois.

Qu'il est consolant lorsque nous sommes à notre travail, de penser qu'à ce moment, nos cierges brûlent devant le Cœur brûlant d'amour, tenant la place de notre cœur, et se consomment lentement, sous le regard de Jésus !

Ayons aussi des cierges à la maison pour les allumer devant le crucifix et l'image de la sainte Famille, à la prière du soir faite en famille. Ils nous rappelleront que nos âmes, comme la flamme de ces cierges, doivent se consumer dans la divine charité et monter toujours vers Dieu, car

Notre âme est un rayon de lumière et d'amour
 Qui, du foyer divin détachée pour un jour,
 De désirs dévorants loin du ciel consumée,
 Brûle de remonter à sa source enflammée.

ANNONCE

La série des annonces dans les journaux américains s'offre inépuisable. Voici la dernière cueillie : " Trouvé un gant en chevreau. Si son propriétaire veut bien se donner la peine d'apporter l'autre au bureau du journal, il obligera grandement la personne qui a trouvé le premier. "

LES INDULGENCES DE LEUR AUTHENTICITE

LE Cardinal Gotti naguère encore préfet de la Congrégation des Indulgences, a fait procéder à la révision des indulgences accréditées parmi les fidèles.

En conséquence de cet examen, la Sacrée Congrégation a établi et publié les règles suivantes, relatives à l'authenticité des indulgences

“ Règle I — Toutes les indulgences qui se trouvent dans la dernière collection publiée par la Congrégation des Indulgences sont authentiques. (Il s'agit de la *Raccolta di orazioni e pie opere* éditée à la Propagande en 1898)

“ Règle II. — Les Indulgences générales qui ne se trouvent point dans cette collection, ou qui auraient été accordées après sa publication, ne doivent être tenues pour authentiques que lorsque l'original de la concession aura été reconnu par la Sacrée Congrégation des Indulgences à laquelle il faut le montrer sous peine de nullité de la concession.

“ Règle III. — Sont authentiques les indulgences accordées aux Ordres et Congrégations religieux, aux archiconfréries confréries, pieuses unions et sociétés, quelques églises plus célèbres, lieux pieux et objets de dévotion qui se trouvent dans des sommaires reconnus et approuvés par la Sacrée Congrégation des Indulgences et publiés avec son autorité, ou sa permission.

Règle IV. — Ne sont point regardées comme authentiques les indulgences, soit générales, soit particulières, contenues dans les livres, brochures, feuilles volantes ou même dans les images imprimées sans l'approbation de l'autorité compétente. Cette approbation ne doit se donner qu'après un diligent examen et être très nettement exprimée.

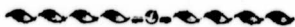
“ Règle V. — Sont apocryphes ou complètement révoquées les indulgences de mille ou plusieurs milliers d'années, quelle que soit l'époque de leur concession.

“ Règle VI. — Sont suspectes les indulgences plénières que l'on assure concédées à la récitation de quelques paroles, l'indulgence *in articulo mortis* exceptée.

“ Règle VII. — Doivent être rejetées comme apocryphes les indulgences qui se trouvent dans des brochures, des feuilles volantes, imprimées ou manuscrites, dans lesquelles on promet des indulgences, excédant l'usage et la modalité de ces concessions, pour des motifs légers ou superstitieux, à cause de révélations incertaines ou sous des conditions illusoire.

“ Règle VIII. — Doivent être rejetées comme mensongères les brochures ou feuilles dans lesquelles on promet aux fidèles, contre la récitation de telle ou telle prière, la délivrance d'une ou plusieurs âmes du purgatoire, et les indulgences que l'on dit ajoutées à cette promesse sont apocryphes.

“ Règle IX. — Sont apocryphes ou gravement suspectes les indulgences que l'on donne de concession récente, si elles sont d'un nombre d'années ou de jours inusités. ”



ANNETTE.

Le coude sur la table, la tête dans la main, affalé entre un pot de grès et sa bolée de cidre, Yves Maddailec achève de donner son opinion sur Dreyfus, Guérin et la Haute Cour, pendant qu'une petite pluie fine de fin septembre crépite aux carreaux vert-bouteille du cabaret.

L'aubergiste, une bretonne courte et large, va, vient dans la pièce fumeuse, avec la philosophie d'une personne qui entend, par métier, les opinions les plus saugrenues et ne fait attention à aucune.

—... A propos, Yves, dit elle à l'ivrogne... et votre fille?

—... Ma fille... elle est toujours dans son lit...

—... M'a-t-on point dit que sa sœur l'emmène à Lourdes?...

— Marie-Jeanne est une toquée... si je savais seulement la cachette de sa chaussette à sous!...

Et devant les Islandais et les Terre-Neuvas qui écoutaient, silencieux comme tous les hommes de mer, Yves fit claquer sa langue avec un geste de convoitise ardente... on eût dit qu'il voyait les 2000 bolées de cidre que représentaient les économies de sa fille, et qu'il les buvait là... toutes d'un seul coup!...

Car Marie-Jeanne avait conçu un projet fou dans sa rude tête de bretonne : elle payerait *toute seule*, pour elle et sa sœur, le voyage de Lourdes, c'est à-dire, mettrait de côté, en plus du gain ordinaire qui nourrissait la famille, la somme rondelette de 150 francs... une fortune au fond de cette lande perdue, dans un pays où le roc est perpétuellement à fleur du sol... où les vaches se nourrissent d'ajoncs, et où leurs bouses, séchées au mur, constituent le seul combustible de l'hiver.

Aussi, la vieille châtelaine avait-elle offert les deux voyages à Marie-Jeanne ; mais la brave fille avait refusé : " La Sainte Vierge veut que je gagne l'argent à la sueur de mon front !... "

Et il le fut sans aucune métaphore : elle alla en demi-journée, acceptant des lavages très loin ; elle revint sur la falaise, les épaules déchirées par la hotte trop lourde de linge mouillé, la figure fouettée par tous les vents ; et, le soir, quand son monde était couché, elle piquait une chandelle sur un " aminci " de bois et brodait des bonnets en disant des " Ave ".

Il vint un jour où la somme fut complète ; ce soir-là, Marie-Jeanne vint embrasser sa sœur Annette dans son lit : " Nous partons demain, à 4 heures du matin ! "

Le voyage fut épouvantable : la souffrance avait fait de la pauvre enfant une sorte de chose toute douloureuse ; chaque cahot de la charrette sur le sentier étroit, mordu par la mer, coupé de rochers, arrachait des cris à la malade ; les dents serrées, rivées les unes contre les autres, ne laissaient rien passer ; pour la nourrir, il fallait, sur le coin de la bouche, lui verser un peu de lait, le seul aliment qui la soutint depuis sept mois.

Et, au travers de toute la France, le petit squelette déambula d'une gare à l'autre ; les employés s'approchaient, regardaient et s'en allaient sans rien dire. Mais cela est égal à Marie-Jeanne.

Dans sa poitrine bat un cœur de croyante que tous les scepticismes réunis n'effleurent même pas :

— Va, disait-elle à sa sœur... encore un jour, et la Sainte Vierge te guérira !

— Je ne puis plus prier...

— Quand on souffre, tout prie en nous... D'ailleurs, là bas, en Bretagne, on prie pour nous.

— Pas le père...

— Si tu guéris, il se convertira... donc il faut que tu guérisse !.

Ce que fut la prière des deux enfants à Lourdes, Dieu seul et la Sainte Vierge Marie le savent.

Pendant trois jours et trois nuits, elles restèrent là, devant la Grotte se laissant porter sur l'aile de cette supplication immense que personne ne peut entendre sans pleurer : “ ... Jésus, fils de David, ayez pitié de nous ! ... Jésus, guérissez nos malades ! ... Jésus, qui êtes bon ! ... Jésus, qui êtes doux ! ... Jésus le salut de ceux qui espèrent en vous ! ! ... ”

Autour d'Annette, des malades se levaient ; et sur l'âme de la pauvre petite les notes du *Magnificat* passaient comme une ironie :

—... Dieu ne veut pas !... murmurait-elle en secouant la tête.

— Dieu veut, quand nous voulons !

Le dernier soir, pendant la procession, l'évêque s'attarda auprès de la petite malade, arrêtant Dieu, pour ainsi dire, devant cette souffrance ; les larmes aux yeux, Annette étendue dans sa voiture parlait à l'Hostie Sainte : “ Bon Jésus .. ayez pitié de moi ! ... Je souffre depuis si longtemps déjà ! ... Jésus, j'ai toujours souffert ! ... Jésus, qui aimez les enfants... pitié ! ... ”

Et comme Dieu refusait le miracle, l'évêque partit, l'ostensoir d'or à la main.

Mais alors Anne-Marie suit le Saint Sacrement avec une obstination absolue au fond des yeux, elle s'attache presque à l'aube du pontife : “ Seigneur ! vous ne pouvez pas nous renvoyer ainsi... vous ne voudrez pas que vos ennemis triomphent... Seigneur ! pitié pour ma pauvre petite sœur... ”

Il y a une telle angoisse, un tel déchirement dans ses supplications, que l'évêque revient sur ses pas, que la foule fait cercle, assiégeant Dieu, le priant, les bras en croix, lui rappelant ses promesses, lorsqu'un cri terrible de douleur retentit : " Oh ! que je souffre !... Puis, subitement, des larmes de bonheur perlent aux yeux de la malade et coulent sur ses joues enflammées : " Guérie !.. Je suis guérie... " Et repoussant toutes les mains tendues, s'enroulant elle-même dans la couverture, Annette se lève et suit Dieu qui repart déjà vers d'autres douleurs.

Marie-Jeanne est revenue au pays, sa sœur au bras ; le père n'a pas dit un mot, pas fait une réflexion ; mais depuis cette époque il ne met jamais plus le pied au cabaret, et, parfois, quand Annette se retourne, elle trouve son père qui la regarde avec de grands yeux fixes, au fond desquels il y a comme de l'effroi...

PIERRE L'ERMITE.

—* * * * *—

LES CENDRES. MERCREDI 28 FEVRIER.

Les Cendres sont une des plus belles, des plus touchantes et des plus sublimes cérémonies de l'Eglise. Le prêtre prend des cendres qu'il a bénites, les impose en forme de croix au front de chaque fidèle, — fût-il un roi ou même un génie — en lui disant : — " Homme, souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière. " Quel enseignement ! Quel anéantissement de l'orgueil humain au pied de la croix !

Allons recevoir ces cendres en expiation de notre orgueil passé, en humiliation de toutes nos fautes, en esprit de pénitence et de réconciliation, avec tous les sentiments qui doivent animer une âme chrétienne au commencement du saint temps du carême.

.....

La Défense de Chicoutimi entre dans sa troisième année. Nous lui souhaitons de récolter dans l'allégresse ce qu'elle a semé dans les pleurs. Salut fraternel

LE CAREME

Le Carême remonte à la plus haute antiquité ; il est même d'institution apostolique, d'après le sentiment de saint Jérôme, de saint Léon-le-Grand, de saint Cyrille d'Alexandrie, et de la plupart des Pères de l'Eglise. Il nous rappelle, il honore le jeûne rigoureux de Notre-Seigneur, et il nous aide à satisfaire à la justice divine irrité par nos péchés.

Le Sauveur lui-même a voulu nous montrer le mérite de la mortification et la nécessité de la pénitence.

A peine sorti des eaux du Jourdain, il se dérobe aux regards de la foule, qui a vu l'Esprit-Saint descendre sur le toi, il se retire sur le sommet d'une montagne âpre et sauvage, qu'on appelle depuis la Montagne de la Quarantaine. C'est là, au fond d'une grotte naturelle creusée dans la roche stérile, sans aucun aliment pour soutenir ses forces humaines, que Jésus passe quarante jours, afin de faire taire, par son exemple, tous les prétextes, tous les raisonnements, toutes les répugnances de notre mollesse et de notre orgueil.

Durant le Carême, l'Eglise se revêt de la livrée de la pénitence. Plus de fleurs sur les autels ; les prêtres ne paraissent plus qu'en ornements violets, emblèmes des larmes, du deuil et du repentir ; les chants sacrés deviennent tristes ; ce sont des prières d'expiation pour nos fautes : " Seigneur, ne nous traitez pas selon les péchés que nous avons commis, et ne nous rendez pas selon nos iniquités. Secourez-nous, ô Dieu, notre Sauveur, car nous sommes réduits à une misère extrême ; et, pour la gloire de votre nom, pardonnez-nous nos péchés. "

Le Carême commence par la cérémonie des Cendres. Ces cendres, que le prêtre impose sur le front des fidèles, sont faites avec des branches de laurier, de buis, de palmier ou d'olivier bénites, l'année précédente, le dimanche des Rameaux. Ce qui a servi à nous rappeler le triomphe de Jésus, nous montre aussi combien est vaine la gloire de ce monde.

Au général romain montant au Capitole, un soldat répétait : " Souviens-toi que tu es homme... " A Philippe de Macédoine, au

milieu des enivrements de la victoire, un soldat criait : " Souviens-toi que tu dois mourir. " Au chrétien qu'il soit riche ou pauvre, puissant ou faible, heureux ou malheureux. le prêtre dit : " Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. " Quelle puissante impulsion vers la pénitence que ces simples paroles : "*Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem revertaris !*"

En nous rappelant que notre corps, est pétri de boue et que, sous le souffle de la mort, il retourne à son état primitif, l'Eglise nous fait comprendre que nous ne devons pas l'entourer de soins superflus, le parer avec exagération, l'aimer au point de nous laisser dominer et diriger par lui. Elle nous force à penser à notre âme, à l'expiation de nos fautes, à notre éternité.

Oh ! comme les saints ont compris la nécessité de la pénitence, et comme ils ont pratiqué le Carême ! L'un deux répondait aux observations qu'on lui adressait concernant ses austérités : " Je tue mon corps, parce qu'il veut tuer mon âme. " Et saint Paul dit : " Je châtie mon corps et je le réduis en servitude. de peur d'être un réprouvé. " En présence de l'enfer, on comprend cet héroïsme

PENDANT LE CAREME.

Allez tous les jours à la messe autant que faire se pourra, et ne vous en dispensez pas si légèrement sous prétexte qu'il n'y a d'obligation que pour le dimanche. S'il n'y avait qu'un jour dans l'année et qu'un lieu dans ce monde où le mystère se célébrait, avec quelle dévotion y accourrait-on de toutes parts ! Et pour y assister avec fruit, observez ce qui suit :

1^o En entrant dans l'église, prenez de l'eau bénite et demandez à Dieu la pureté requise pour participer au sacrifice où les anges n'assistent qu'avec un profond respect.

2^o Au commencement de la messe, faites à Dieu un acte d'adoration. Unissez-vous au prêtre, qui se considère comme indigne de se présenter à l'autel de Dieu, et dites le *Confiteor* avec douleur d'avoir offensé Dieu.

3^o Soyez attentif à ce que le prêtre fait et dit jusqu'à la préface, joignant votre intention à la sienne. Pour cela, tâchez de vous instruire de ce qui se passe dans la célébration de cet auguste mystère, non par une vaine curiosité, mais par un désir ardent de vous unir d'esprit et de cœur à tout ce qu'opère Celui qui est à la foi Sacrificateur et Victime.

4^o A l'élévation, vous devez renouveler vos intentions, élever votre cœur à Dieu et faire un nouveau sacrifice de vous même.

5^o Après l'élévation, offrez à Dieu le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ, son Fils, aux fins pour lesquelles il est institué, à savoir: pour rendre l'honneur et l'hommage que vous devez à Dieu, pour action de grâces des bienfaits que vous avez reçus de lui, pour la rémission de vos péchés, pour obtenir le secours divin pour vous et pour ceux pour lesquels vous êtes obligé de prier.

6^o A la communion, si vous ne communiez, demandez à Dieu de participer spirituellement à la communion du prêtre et des fidèles.

7^o A la fin de la messe, recevez avec humilité la bénédiction du prêtre, et remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite de participer à ce divin sacrifice.

S'il arrive que vos occupations ne vous permettent pas d'assister tous les jours à la messe, rien ne peut vous empêcher de diriger votre intention pour y assister au moins en esprit et de faire quelque prière à cet effet.



MESSES BASSES ET SERVICES CHANTES

De temps immémorial dans tous les diocèses de France, on célèbre pour chaque défunt, outre le service d'inhumation, au moins un service de quarantaine et un service anniversaire ou du *bout de l'an*. Or, depuis quelques années, un certain nombre de familles — et non les moins chrétiennes — se sont avisées de remplacer ces services par des messes basses demandées à tous les prêtres de la localité et souvent annoncées par l'organe des jour

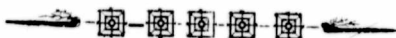
naux. Elles ont été poussées dans cette voie par des réformateurs au zèle intempestif qui ont fait miroiter à leurs regards, outre l'avantage d'être délivrées d'invitations souvent ennuyeuses et dispendieuses, cette considération que 10, 15, 20 ou 30 messes basses ont devant Dieu une valeur plus grande qu'un service, si solennel soit-il.

Eh bien ! je n'hésite pas à blâmer nettement cette innovation, et j'ose affirmer que cette théorie ou cette interprétation n'est pas en conformité parfaite avec la doctrine de l'Eglise.

L'Eglise, en effet, depuis son origine jusqu'à notre époque contemporaine, a constamment demandé à ses enfants de faire chanter un service solennel pour les défunts non-seulement au jour des funérailles, mais aux 3^e, 7^e et 30^e jours après la mort ou après les obsèques, et enfin au jour de l'anniversaire du décès. Il y a donc là une invitation précise et une pratique persévérante qui méritent une considération sérieuse. L'Eglise sait que le sacrifice de l'autel a, de lui-même, une *valeur infinie*, pouvant satisfaire à Dieu pour tous les péchés des hommes et délivrer non-seulement une âme, mais toutes les âmes du Purgatoire sans exception. Mais elle sait aussi que Dieu, dont les décrets sont insondables, n'applique pas ce fruit de la messe dans *sa valeur infinie*, que sa sagesse seul détermine la mesure ou l'étendue de cette application, et que cette mesure est subordonnée à nos dispositions personnelles, aux dispositions passées de nos défunts, aux circonstances qui entourent l'oblation du saint sacrifice et à mille causes que ne peut discerner la faiblesse du regard humain. Or, l'Eglise, en établissant ces prescriptions liturgiques, en demandant, sans avoir jamais varié sur ce point essentiel, des messes chantées et des services solennels, proclame, par le fait même et d'une façon au moins implicite, que ces chants, ces cérémonies extérieures, cette augmentation des ressources fabriciennes nécessaires à l'entretien, à la décence et à la splendeur du culte divin, ont une valeur à part, indépendante de la valeur du sacrifice, honorent davantage la majesté de Dieu et lui procurent une plus grande somme de gloire ; qu'ainsi des prérogatives spéciales sont attachées à ces solennités liturgiques ; que selon toute vrai semblance, l'application du fruit du saint sacrifice

est alors faite par Dieu dans une mesure plus large ; que les âmes du Purgatoire y trouveront des secours plus abondants ; qu'en un mot, il est permis de croire, pour ces motifs, qu'un seul de ces services chantés équivalait à un nombre plus considérable de messes basses ou privées.

(Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Moulins, octobre 1899.)



Conseils aux Jeunes Filles.

Un journal américain donne le conseil suivant aux filles qui sortent du couvent :

“ Pour l'amour de Dieu, ne songez pas à vous marier avant d'être capables de tenir une maison, de faire bouillir la soupe, rôtir le bifeck, coudre et tailler d'une manière convenable. En vain, vous sauriez faire un vers, jouer de la harpe ou du piano, réciter par cœur toutes les lettres de madame de Sévigné, si vous ne savez pas ce qu'il faut pour être une femme de ménage. vous êtes tout à fait impropre au mariage. ”

Rien de plus vrai, surtout pour notre pays où les hommes ont plus besoin que partout ailleurs d'un peu moins de musique, de poésie et de plus de cuisine et de couture. Combien y a-t-il dans le Canada de jeunes gens en état d'épouser des femmes qui ne savent rien faire ? Il n'est pas étonnant qu'ils hésitent de nos jours à se marier. Il y a de quoi.

†
IHS

Le 5 Février la Sainte Messe sera célébrée dans la chapelle des Servantes de Jésus-Marie, à Jeanne d'Arc, à l'intention des lecteurs de la “ Famille Chrétienne ”

L'Incident de la SEMAINE RELIGIEUSE de Québec.

Un prédicateur parlant devant un auditoire français de la facilité avec laquelle le peuple, dont la foi s'est refroidie, croit toute nouvelle hostile à ses prêtres et à sa religion, disait : Si un inconnu entrait subitement dans cette église et vous criait : " Venez donc voir un cheval qui se promène dans les airs " ; vous regarderiez ce pauvre fou avec un sentiment de pitié et ne bougeriez point. Mais si cet inconnu ajoutait qu'il y a un prêtre sur le dos de ce cheval, vous vous précipiteriez dehors pour le voir.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC a publié le 5 Janvier un article d'un auteur bien respectable, dom Benoit. Cet article, publié précédemment par une autre revue canadienne sans que personne songeât à s'en formaliser, ne répond certainement pas aux sentiments des canadiens-français qui se laissent guider par le bon sens ; mais après tout, n'est pas plus défavorable à l'Angleterre que les réquisitoires de certains grands écrivains anglais eux-mêmes. Il dépasse la note juste, de beaucoup même, si vous le voulez, mais certains journaux canadiens-français (?) qui se mettent à QUATRE PATTES et perdent toute dignité lorsqu'il s'agit de faire ostentation de leur loyauté, ne faussent-ils pas tout autant la note ?

Et certainement plusieurs d'entre eux ont perdu toute dignité et se sont mis à aboyer furieusement contre leur propre clergé, lorsqu'un Bull-dog anglais commença à donner de la voix. Sa Grandeur, Monseigneur Bruchési, écrivit une lettre ouverte au HERALD de Montréal pour le rappeler aux convenances et à la vérité, et Sa Grandeur, Monseigneur Bégin, l'en remercia par la belle lettre que l'on va lire,

GARÇON D'AVENIR.

Le professeur. — Oui, monsieur, je fais l'impossible pour arrêter votre fils de parler en classe et je n'y puis parvenir.

Le père. — Bon ! bon ! Dans un avenir prochain, ce garçon là sera un des membres les plus remuants du Parlement.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR BEGIN

ARCHÊVÊQUE DE QUÉBEC

A MGR BRUCHÉSI.

ARCHÊVÊQUE DE MONTRÉAL

Québec, le 15 janvier 1900.

A Sa Grandeur,

MONSEIGNEUR P. BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

JE veux profiter d'un commencement de convalescence après une indisposition assez sérieuse, pour vous dire combien je vous remercie de la lettre si sympathique, si fraternelle et en même temps si bien raisonnée et si convainquante que vous avez adressée au "Hérald" à mon sujet. Je mets de côté les éloges bien immérités que votre excellent cœur me décerne. La tempête grondait déjà chez vous et je n'en savais rien; vous l'avez dissipée avant qu'elle soit arrivée jusqu'à moi.

"O tempora! O mores!" suis-je tenté de m'écrier avec l'orateur romain, en constatant la désolante facilité avec laquelle on formule contre le clergé et même contre l'épiscopat canadien-français une accusation absolument injuste de déloyauté envers l'Angleterre. Un incident, très regrettable, sans doute, mais dont un mot d'explication facile à obtenir, eût suffi pour en atténuer la gravité, a servi de base à un réquisitoire formidable. Comme d'ordinaire en pareil cas, la conclusion dépassait démesurément les prémisses.

Et que j'avais bien raison de dire, en octobre dernier, aux fêtes jubilaires de Mgr l'archevêque d'Ottawa, que le souvenir des services rendus par l'Eglise, dort bientôt dans la poussière des bibliothèques, qu'il suffirait de l'en extraire pour confondre l'ignorance et les préjugés et que, d'une manière générale, on devrait avoir davantage la mémoire au cœur!

Il est vraiment déplorable que l'histoire de notre pays soit aussi peu connue. Un siècle et demi de franche et inaltérable loyauté à la Couronne Britannique ne suffit il pas à nos compatriotes d'origine anglaise pour les convaincre de notre attachement au drapeau qui nous abrite?

La loyauté des évêques et des prêtres canadiens-français! elle est écrite en lettre d'or, en traits de feu, dans les fastes de l'histoire et tous les souverains, tous leurs représentants qui se sont succédé ici depuis la cession du Canada à l'Angleterre — même ceux d'entre ces derniers contre lesquels il a fallu lutter légalement pour la défense des droits les plus légitimes — tous leur en ont rendu le plus solennel et le plus cordial témoignage.

Rappellerai-je ici un Monseigneur Briand qui, occupant le siège de Québec au tournant de l'histoire de la Nouvelle-France, vivant tour à tour sous le drapeau fleurdélysé et sous l'étendard britannique, loyal d'abord au premier jusqu'à ce que sur les plaines d'Abraham tout fût perdu fors l'honneur, et puis transférant généreusement au second l'hommage de sa loyauté entière, usa de toute son influence sacrée, aux jours terribles de 1775, pour garder le Canada français fidèle à ses nouveaux maîtres? Et pourtant Dieu sait combien grande devait être la tentation pour les enfants de la France en Amérique d'unir leur sort à ces enfants d'Albion, moins scrupuleux, moins loyaux qu'eux, — et ne pourrait on pas ajouter? — moins vilipendés et plus facilement pardonnés pour une révolte réelle et efficace que nous ne le sommes aujourd'hui pour une déloyauté chimérique. Si les émissaires catholiques des Etats-Unis, si l'appel chaleureux des officiers français qui servaient la cause de l'indépendance américaine ne purent triompher des dernières résistances du peuple Canadien, c'est que la grande voix du chef de l'Eglise de Québec, invoquant les principes sacrés du respect dû à l'autorité régnante et stigmatisant du nom de " rebelles " ceux qui se laissaient entraîner, opposa à la révolution une barrière infranchissable. Et l'Angleterre, déjà spoliée de la plus riche portion de son héritage en Amérique, dut à un évêque français la conservation de ce pays du Canada, l'un des plus précieux bijoux de la Couronne Impériale.

Que ne pourrais-je dire — si je ne voulais être bref — d'un Monseigneur Denaut dont le dévouement à l'Angleterre se traduit par des actes d'un héroïque générosité, et d'un Monseigneur Plessis rappelant à ses diocésains en 1807, " qu'il est impossible d'être bon chrétien sans être sujet loyal et fidèle, " et " qu'ils seraient indignes du nom de catholiques et de Canadiens, s'ils montraient de la déloyauté ou même de l'indifférence, quand il s'agit de remplir leurs devoirs de sujets dévoués aux intérêts de leur souverain ou à la défense du pays. " C'est cet illustre prélat qui, en 1812, s'employa tout entier et réussit à maintenir les Canadiens fidèles à l'allégeance britannique. La même attitude se retrouve chez Monseigneur Panet, l'oncle maternel du regretté Cardinal Taschereau.

Puis aux jours si regrettables de 1837-38, c'est Monseigneur Signay à Québec et l'un de vos prédécesseurs, Mgr Lartigue à Montréal, qui s'interposent au nom de la religion pour apaiser des luttes fratricides : acte de loyauté qui leur a souvent attiré d'amers reproches de la part de quelques-uns de leurs compatriotes ; devoir sacré qu'ils ont dû accomplir, nonobstant la voix du sang et la tendresse paternelle. Nous retrouvons plus tard Mgr Baillargeon qui trace à ses ouailles la même ligne de conduite à l'égard des Fénéens envahisseurs et Mgr Taché qui, en un moment critique, pacifie ses Métis et les conserve à l'Angleterre.

Et si j'osais me citer moi-même, je pourrais répéter ce que j'ai dit en pleine France, en pleine cathédrale de Reims — aux grandes solennités du 14^e centenaire du baptême de Clovis et de ses francs -- que, tout en conservant de l'affection pour notre ancienne mère-patrie, nous étions heureux de vivre à l'ombre du drapeau britannique et que nous habitions une des contrées les plus libres de la terre.

Comme il est facile de le voir, l'histoire s'est répétée depuis la cession du Canada jusqu'à nos jours et elle se répètera ainsi tant qu'il y aura un évêque catholique dans notre Canada. Nos bons amis semblent parfois l'oublier, la loyauté, pour les enfants de l'Eglise du Christ, ce n'est pas une affaire de sentiment ou d'intérêt personnel, c'est un grave et rigoureux devoir de conscience dé-

coulant d'un principe sacré, immuable, éternel comme le divin Législateur. Qu'ils se rassurent donc sur l'attitude du clergé catholique en pareille matière : le passé a été inattaquable, l'avenir le sera, parce nos principes catholiques ne changent pas.

Comme question de fait, je n'hésite pas à dire qu'on ne saurait trouver, même dans la plus haute aristocratie anglaise, une série d'hommes qui aient été plus loyaux que les évêques, que le clergé de Québec, à la Couronne Britannique. Cela devrait suffire, ce me semble, pour nous mettre à l'abri d'imputations dénuées de fondement solide, souverainement injustes et inconvenantes.

Si jamais, — ce qu'a Dieu he plaise! — la question de l'annexion aux Etats Unis s'agitait sérieusement, il serait curieux de voir l'attitude respective de nos deux rationalités, Anglo-Canadiens et Canadiens-français, en face de cette éventualité. J'aime à croire que nous n'aurions pas à rougir des nôtres en pareille occurrence, parce qu'ils sauraient encore une fois remplir leur devoir de loyaux sujets de Sa Majesté Britannique.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma vive gratitude et de mes sentiments les plus affectueusement dévoués en N. S.

+ L. N. Ach. de Québec.

P. S — J'oubliais de vous dire que, à l'exemple de mes prédécesseurs, je n'ai aucun journal qui soit mon organe et que je ne me tiens responsable d'aucun écrit qui n'est pas signé de mon nom.

Mort du R. Père Antoine.

C'est une douloureuse perte pour les R. Pères Oblats que celle du Rév. Père Antoine, décédé le 11 janvier, à Paris, à l'âge de 73 ans. Sa mort est la conséquence d'un accident de voiture.

Le R. P. Antoine était bien connu et estimé au Canada et surtout à Montréal, où il a passé plus de trente ans de sa vie. On se préparait à célébrer ses noces d'or sacerdotales au mois de mai prochain, à Paris.

ESQUISSE !..... EN NOIR

Il est cinq heures du soir, et comme en octobre la nuit vient vite, la vieille mère prépare dès à présent la lampe de pétroie qui éclairera la soirée.

A genoux devant la fenêtre, elle se hâte avec des mains tremblantes, car le crépuscule commence à tomber comme un voile de tristesse sur la nature entière.

C'est bien là le soir d'automne, avec ses tonalités douces et grises, pleines de l'immense mélancolie des choses. Sur la fenêtre entr'ouverte, les pauvres petites plantes, amis des ménages parisiens, grelottent frileusement dans l'atmosphère humide et le courant d'air de la rue.

Au loin, à travers une forêt de cheminées on aperçoit quelques arbres rabougris ; leurs dernières feuilles, jaunies sous le vent déjà froid, se débattent au bout de longs rameaux dénudés, comme des malades qui ne veulent pas mourir, et de gros nuages roulett, là haut, dans le ciel, mettant sur toutes choses une teinte uniforme et désolée.

Dans la chambre qui s'emplit d'ombre, la jeune fille range autour d'elle la toilette du lendemain..... du lendemain? elle éprouve à le prononcer, ce nom, un sentiment complexe fait de beaucoup de crainte et d'un peu, oh ! très peu d'espoir.

Il me semble que c'est le propre de certaines heures d'avoir de ces révélations subites, de ces désenchantements imprévus, où tout un bonheur, rêvé comme infini, tient là, dans votre main, comme quelque chose de mesquin, de dépoétisé..... la chute de l'idéal dans la réalité !

Que de fois, jeune apprentie, la tête ardemment penché sur ces robes de mariée, qu'elle faisait alors pour d'autres, pendant que le satin glissait entre ses doigts distraits, elle a ébauché à grands traits le rêve qu'elle voulait vivre !

Ce serait un ouvrier comme elle, religieux comme elle, sérieux et doux. Le dimanche, ils iraient à la messe ensemble..... déjà, elle jouissait du plaisir de passer à son bras, toute heureuse, toute fière, au milieu de ses anciennes camarades. Entre lui et ceux qui rient des saintes choses, il y aurait un fossé, un abîme

creusé par la foi, par une distinction naturelle. par l'amour de tout ce qui est grand, saint et pur ! Et son petit *chez soi*, combien gracieusement on l'arrangerait ! — D'avance, on voyait les petites délicatesses, les petites prévenances qu'on y embusquerait, afin que le cadre fût assez beau pour retenir le bonheur !

Ceci, c'était le rêve..... le rêve que l'on fait en montant le premier versant de la vie, les yeux sur ses perspectives riantes et parfumées comme le printemps..... Oui, mais quand on parvient en haut, quand on veut saisir cette chimère, si brillante jadis dans le lointain, sous le joyeux soleil de l'imagination, quand on est sur le point de prononcer une de ces paroles qui engagent pour toujours..... et distraitement, elle faisait tomber les petites effilochures blanches de sa robe, image des rêves qui ne résistent pas au contact brutal de la réalité des choses.

Et pendant qu'une dernière fois, elle met tout en ordre pour ne rien oublier le lendemain, il lui semble que chaque objet lui parle dans sa petite chambre de pauvre ouvrière, que tous ces mille petits bibelots, offerts à l'occasion d'une date heureuse, prennent une voix, une voix très douce, très désolée aussi, protestant contre son départ ; et la robe blanche, avec ses tons durs, ses frousfrous prétentieux, paraît une ennemie, une intrigante, venue là pour rompre une harmonie et détruire un bonheur !

De son côté, la vieille mère s'attarde à la cuisine, ressentant jusqu'au fond de l'âme chaque pulsation de l'horloge, qui la rapproche de l'heure fatale, l'heure redoutée des mères où elles se penchent anxieusement vers l'avenir pour deviner les espérances ou les tristesses qu'il apporte.

A travers la mince cloison, les deux femmes s'écoutent mutuellement, faisant effort pour éviter le trop plein du cœur de se répandre en larmes brûlantes, qui aurait pourtant soulagé.

Un pas se fait entendre dans l'escalier, et la mère et la fille se rencontrent dans l'antichambre, prêtant l'oreille..... e-t ce le sien ? on doute quelques secondes..... et puis, on respire, ce n'est pas encore lui !

“ Mais arrange-toi un peu, ma pauvre enfant, tu as l'air toute défaite ! ”

La jeune fille ne répondit pas ; alors, sa mère lui prit câline-ment les mains dans une des siennes, comme elle faisait quand elle était toute petite, et avec ses doigts en guise de peigne, elle lui releva les cheveux, les fit bouffer un peu sur le front.

— Là, comme ça, Geneviève, tu es gentille comme un ange ! ”

Pour la remercier, Geneviève l'embrassa longuement, et puis, sans transition, pour éviter une scène qui lui aurait rougi les yeux, la mère affecta une grande préoccupation matérielle.

— Alors tout est prêt ?

— Tout !

— Tes gants, ton bouquet, ton voile ?

— Tout !

— Ta pièce de mariage ?

— Il l'apportera ce soir.

— Et ta confession, a-t-elle bien marché ?

— Oh ! très bien, jamais je n'ai autant senti la douceur de la religion qu'aujourd'hui.

— Et dire que lui, il me l'a avoué seulement *hier soir*, se fait une montagne de cette confession, comme de tout le reste, d'ailleurs, pour peu que cela touche à la religion.

— Mon Dieu, oui, répond la mère, ils sont comme cela maintenant ! et pourtant, c'est si naturel de liquider tout son passé, d'en demander pardon à Dieu et de lui dire : “ Voici un avenir nouveau qui s'ouvre devant moi, quel sera-t-il, je l'ignore ; seulement, Seigneur, bénissez-le ! ”

— Eh bien ! si tu le crois capable de faire une prière pareille !

— Cependant, il a fait sa Première Communion !

— Oh ! il y a longtemps ! et moi qui avais tant rêvé un homme avec lequel je pourrais tout mettre en commun, surtout ce que j'ai de plus cher, mes convictions religieuses ! seulement, voilà, c'était un rêve.....

— A part ça.....

— Evidemment, ajouta Geneviève, avec un douloureux sourire, c'est comme dans la chanson du *petit frère*.

Mais à part cela
Il a tout pour plaire..... ”

Un silence s'établit alors ; la nuit s'épaississait autour d'elles, une nuit sans étoiles, pleine de l'immense tristesse des choses.

« Mais, enfin, tu l'aimes ? » lui dit la mère brusquement. Et comme la jeune fille tardait à répondre, le front penché sur la vitre froide elle continua la conversation toute seule : Après tout, il ne fallait pas y mettre de l'exagération ; peu d'hommes pratiquent au moment de leur mariage ; c'est l'âge des passions, de l'orgueil, de la vie exubérante. La principale chose, c'est qu'ils soient *susceptibles de pratiquer*. Et quel beau rôle pour une femme de régénérer son mari, de ramasser ces quelques brindilles de foi qui restent encore, de les vivifier au contact de son amour et de ressusciter, dans l'homme, le chrétien mort dans l'adolescent.....

« Parle plus bas.....! c'est lui ! » interrompit la jeune fille.

En effet, le bruit d'un pas, un peu hésitant montait dans la cage de l'escalier. Il s'arrêta sur le palier, puis il eut un silence... quelques tâtonnements pour trouver le cordon et, finalement, un coup de sonnette qui les fit tressaillir toutes deux, comme s'il n'avait pas été attendu.

Ce fut la vieille mère qui ouvrit.

« Bonsoir ! fit dans l'obscurité une voix qui s'efforçait d'être sympathique, mais il fait noir comme dans un four, chez vous !

— Une seconde de patience, répondit-elle en fermant la porte, et l'on vous apporte de la lumière ! »

Quand elle revint, la lueur de la lampe éclaira crûment une tête d'employé quelconque, correctement mis, un bouquet sur le bras. Seulement, les regards paraissaient trop brillants, et le teint du visage trop monté en couleur.

« Dites donc, murmura-t-il tout bas à la mère, je n'ai pas les yeux trop rouges, au moins ? Figurez-vous que cela m'impressionnait tellement d'aller me confesser, que j'ai pris quelques petits verres... juste ce qu'il fallait... pour me donner du ton ! »...

Et, dans sa petite chambre pleine d'ombre, où elle s'était réfugiée, Geneviève, couchée à demi sur son lit, la figure dans les mains, se parlait à elle-même, se raisonnant au milieu de ses larmes... « Ne pleure pas... car toi aussi, tu aurais les yeux rouges et tu as le temps... plus tard ! »

(PIERRE L'HERMITE)

VIE DU BIENHEUREUX FELIX DE NICOSIE.

PAR LE R. P. HENRI DE GRÈZES.

Prodige d'immolation.

(suite)

Un immense besoin de souffrances volontaires était entretenu dans l'âme de Fr. Félix par le désir de s'unir aux dispositions et aux états de la divine Victime. Aux épreuves permises ou envoyées de Dieu, aux procédés pénibles des hommes, il ajoutait de continues mortifications.

Il ne prenait guère à son repas que le potage et du pain en petite quantité. Quelquefois, mais rarement, il y ajoutait des légumes ou un peu de dessert, comme des figues sèches, des olives ou des fruits communs.

Pour cacher autant que possible ses privations, assistant à la table commune, il prétextait que les mets dont il s'abstenait n'allaient pas à son tempérament, ou étaient contraires à ses goûts.

Jamais il ne touchait aux fruits lorsqu'ils apparaissaient pour la première fois sur la table. Les vendredis, tout plein du souvenir de la Passion du Sauveur, il ne mangeait ni fruits ni choses douces.

Ce qu'il épargnait ainsi sur ses pauvres repas, Fr. Félix, avec la permission de son supérieur, le réservait pour les pauvres de Jésus Christ, couronnant ainsi sa pénitence par la charité.

Le potage même que l'obéissance l'obligeait à prendre, Fr. Félix, cherchait à le rendre insipide en y mêlant de la cendre ou de l'eau froide.

On peut dire en toute vérité que Fr. Félix ne se leva jamais de table pleinement rassasié, ni sans avoir industrieusement pratiqué quelque étrange mortification.

Il arrivait parfois que Fr. Félix était contraint par l'obéissance de dîner hors du couvent ; lorsque, par exemple, le P. Macaire allant de fois à autre, dîner chez son frère, le prenait avec lui, ou

bien le donnait pour compagnon à quelque autre religieux. Le serviteur de Dieu mangeait alors modérément et sans difficulté de tout ce qui était servi ; mais la nuit suivante il faisait cruellement expier à son corps, par de sanglantes flagellations, la satisfaction passagère qu'il avait été contraint de lui accorder.

S'il lui arrivait, par suite de ses tournées de quête ou de ses visites aux malades, de rentrer au couvent après la table commune, il se gardait bien de demander quoi que ce soit au cuisinier ou au réfectoier. A moins que le supérieur ne commandât, il attendait pour se restaurer jusqu'au repas du soir, s'il était rentré dans l'après-midi ; et, s'il était rentré après la collation du soir, il demeurait impitoyablement sans rien prendre jusqu'au lendemain à midi.

En dehors des repas, jamais Fr. Félix ne se permit de prendre le plus léger rafraîchissement, même dans ses excursions les plus fatigantes, ou dans le temps des plus rudes travaux.

Cet héroïque amant de la Croix portait autour de ses reins un large et formidable cilice formé de chaînettes hérissées de pointes de fer. Des instruments analogues, également en fer, enserraient ses bras et ses jambes. Sur sa poitrine nue, une croix de bois, armée de cinq pointes acérées, lui rappelait sans cesse la Passion de son bien aimé Sauveur. Il porta ces divers instruments de supplice, sans jamais les quitter, pendant presque tout le temps de sa vie religieuse. Il les portait depuis quelques années déjà, lorsqu'il adjoignit à la Croix armée de pointes, une plaquette garnie de sept piquants. en mémoire des douleurs de sa bonne et tendre Mère, la Vierge Marie. Il porta cette plaquette pendant les trente dernières années de sa vie.

Il ne déposa ces instruments de torture que l'avant-veille de sa mort, sur l'ordre exprès de son supérieur. Seul, le grand cilice qu'il portait autour des reins ne put alors lui être enlevé, tellement il s'était incrusté dans sa pauvre chair. On ne put l'en détacher qu'après sa mort, pièce par pièce.

Le serviteur de Dieu cachait avec un soin extrême toutes ses mortifications. Seul, le P. Macaire, son supérieur et son confesseur, en avait connaissance. La Providence permit pourtant, en

diverses circonstances, que d'autres fussent initiés au secret de cet héroïque et volontaire martyr.

Tout couvert qu'il était d'instruments de pénitence, enveloppé en quelque sorte d'un réseau de tortures, Fr. Félix n'accordait à son pauvre corps qu'un repos bien court, ordinairement une couple d'heures. Et ce court repos, il le prenait le plus souvent sur le plancher nu de sa cellule, ou dans le caveau de la sépulture des Religieux, ou agenouillé dans quelque coin, les épaules appuyées contre la muraille.

Dans ses excursions de quête à la campagne, où la nécessité le contraignait à recevoir l'hospitalité chez des bienfaiteurs, ceux-ci trouvaient le plus souvent des traces sanglantes au lieu où le serviteur de Dieu avait reposé.

Ces jeûnes continuels, cette perpétuelle abstinence, la privation habituelle de sommeil, le travail incessant, avaient réduit Fr. Félix à un tel état de maigreur, qu'il ne lui restait pour ainsi dire plus que la peau sur les os. L'esprit seul vivait en lui, la chair avait à peu près disparu. Cependant, pour humilier davantage et pour mater complètement ce qui lui en restait, et en mémoire de la sanglante flagellation du Sauveur, Fr. Félix se flagellait sans pitié soir et matin. L'approche d'une solennité, la moindre suggestion de l'esprit mauvais, le souvenir des âmes du Purgatoire, la compassion pour les pauvres pécheurs lui devenaient des motifs de multiplier ces terribles flagellations. Souvent on trouva le plancher et les murs de sa cellule couverts de traces sanglantes que l'humble Frère n'avait pas eu le temps de faire disparaître.

On peut dire en toute vérité que Fr. Félix n'accorda jamais, ni à son esprit ni à son corps, la moindre satisfaction,

Ainsi, jamais il ne prit aucune récréation, si innocente et si légitime qu'elle put être. Et si, à certains jours, il assistait aux naïfs divertissements de la communauté, et semblait joyeux d'y prendre part, c'est qu'il y était contraint par l'obéissance, et qu'il trouvait à y exercer, comme on l'a vu, l'humilité, la pénitence, et le mépris de lui-même. La prière le délassait du travail ; le travail le reposait de la prière ; ou plutôt sa vie tout entière fut une association continue de la prière et du travail.

Jamais on ne le vit errer inoccupé, soit au jardin, soit dans les cloîtres, comme il arrive aux religieux qui ont à se détendre un peu l'esprit, ou à se reposer de quelque travail fatigant. Lorsqu'il n'était pas occupé, soit au dehors pour la quête ou pour des courses utiles au prochain, soit au dedans à quelque travail commandé par l'obéissance ou demandé par la charité, on le trouvait invariablement, ou prosterné au chœur, ou agenouillé dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, ou priant à la sépulture des religieux.

Dans ses courses au dehors, jamais Fr. Félix ne prit part à aucune conversation sur des choses indifférentes, telles que la beauté du paysage, les nouvelles du jour, etc ; pas plus avec ses compagnons de voyage, qu'avec les séculiers. Si ses compagnons croyaient devoir, par politesse, engager de telles conversations ou y prendre part, Fr. Félix ne les blâmait point, mais il se tenait dans le silence.

Fr. Félix portait aux pieds de méchantes sandales informes, faites plutôt, ce semble, pour le gêner que pour lui protéger le pied. Par les temps d'hiver, il se formait à ses talons tout calleux de douloureuses crevasses, contre lesquels il n'employa jamais ni préservatifs, ni liniments. Lorsque ces crevasses devenaient par trop béantes, à l'imitation de notre B. Crispino de Viterbe, il en rapprochait les bords en les cousant avec du ligneul ; puis il passait un peu de poix sur sa suture. — " Etant enfant, rapporte un témoin, bien des fois avec d'autres étourdis de mon âge, j'ai couru par les rues après Fr. Félix, pour voir ses talons cousus. "

Sera-t-il nécessaire, après cela, de parler de sa pureté angélique ?

Tous ceux qui vivaient avec lui, ceux même qui l'approchaient passagèrement, ressentaient la conviction intime qu'il avait gardé son innocence baptismale. Cette conviction doit naître au cœur de tous ceux qui liront le récit véridique de sa vie admirable.

Adolescent, il se bouche les oreilles pour ne pas entendre la parole dangereuse ; il étonne les vieillards par sa réserve, par l'horreur que lui inspire tout ce qui est mal. Il ne connaît que le foyer

si chrétien de ses pieux parents, l'atelier où il travaille, et l'église où il prie.

Religieux, pour que le souvenir même le plus fugitif de la créature ne puisse traverser son âme, il s'interdit la vue de tout visage humain. La curiosité la plus indiscrete ne peut parvenir à discerner la couleur de ses yeux.

Oui, notre B. Félix a su garder toujours blanc et embaumé le lys de sa pureté virginal. Mais aussi, il l'avait planté dans le jardin de Marie, la Reine des Vierges, — “ et il l'environna toujours des épines de la vigilance et de la mortification, comme d'une haie protectrice. ” — “ Et le céleste Epoux qui se plaît parmi les lys avait manifestement établi en lui sa demeure.

Humilité, Pauvreté, Patience.

La méditation continuelle de la grandeur et de la majesté de Dieu, de sa bonté infinie pour les hommes ; le souvenir incessant des actions héroïques des saints, entretenaient dans l'âme de notre Bienheureux un vif sentiment de son néant.

Aussi n'était il point troublé de s'entendre appeler par son supérieur et par ses frères : Fr. *Misère*, Fr. *Propre-à-Rien*, etc. ; et il prenait au sérieux ces invectives qui ne lui étaient adressées qu'en vue de l'éprouver. Plusieurs fois, fondant en larmes, il tomba aux genoux de son supérieur en lui disant : — “ Mon Père, je reconnais que je suis inutile et insupportable ; je mériterais d'être chassé de cet Ordre auquel je ne rends aucun service. Mais, par charité, supportez-moi ; je suis votre compatriote, ayez pitié d'un pauvre *pays*. ” — Il disait ces choses avec un tel accent de sincérité que le P. Macaire, ému lui même jusqu'aux larmes, et ne voulant pourtant pas qu'il le vit pleurer, se hâta de le renvoyer, en lui commandant un travail quelconque.

Lorsqu'on voulait rappeler à Fr. Félix certains prodiges insignes opérés par lui, certains travaux considérables qu'il avait menés à bonne fin : — “ C'est Dieu qui a tout fait, disait-il. Et pour faire éclater plus visiblement sa puissance et sa bonté, il s'est plu à choisir un méchant instrument, un homme de rien comme moi, un pauvre frère convers, un néant. ”

Tout plein de cette conviction, Félix, pendant les longues années de sa vie religieuse, sut toujours accepter avec une parfaite égalité d'humeur toutes les humiliations de quelque part qu'elles lui vissent. Mieux que cela, il les désirait et les recherchait comme l'avare désire et recherche la richesse ; et lorsqu'elles lui arrivaient, il s'en réjouissait comme d'un gain assuré.

Vraiment heureux quand on l'humiliait, il se sentait au contraire gêné et comme vexé lorsqu'on lui témoignait du respect et de la confiance. Lorsque, par exemple, on se recommandait à ses prières, en montrant qu'on y attachait beaucoup de prix, il haussait les épaules d'un air contristé. — "Recommandez-vous à Dieu, à la Vierge et aux Saints, disait-il alors, et non pas à un pécheur tel que moi."

En opérant les nombreux prodiges dont sa vie est toute pleine, il procédait de façon à ce que sa personnalité disparut le plus possible. Le plus souvent, il avait recours aux moyens de l'ordre surnaturel, comme les cédules de Marie-Immaculée, de petites croix, l'huile de la lampe du Très Saint-Sacrement ou de l'oratoire de la Vierge, son chapelet ou sa corde. Mais il employait aussi parfois des moyens de l'ordre humain, lesquels cependant n'avaient aucun rapport avec l'effet à produire, par exemple : une bouchée de pain, quelques gorgées d'eau pure, un morceau de viande, un mets quelconque — "Prenez ceci avec confiance, disait-il, Dieu est assez puissant pour vous rendre la santé par ces choses." — En un mot, l'humble Frère cherchait à s'effacer lui-même et à mettre uniquement en relief le grand crédit de la Vierge et des saints, et surtout la puissance infinie de Dieu.

Avec l'humilité, la pauvreté sa compagne inséparable.

Dès son arrivée à Nicosie, Fr. Félix avait accepté, ou plutôt choisi, sous un prétexte quelconque, la cellule la plus étroite et la plus incommode. Il la garda jusqu'à la fin de sa vie. Jamais il ne voulut se prévaloir de son ancienneté ou de ses infirmités pour en réclamer une plus agréable. Cette cellule ne fermait point à clef, et il n'y eut jamais au dedans ni meuble ni coffre fermant à clef. Il y demeurait du reste si peu de temps qu'on peut presque dire "qu'il n'avait pas de cellule à lui. (*Parole de Pie IX.*)" Pour mieux

témoigner qu'il ne considérait même pas cette pauvre cellule comme lui étant spécialement destinée, il n'y prenait pas, la plupart du temps, les deux chétives heures de repos qu'il accordait chaque nuit, comme à regret à son pauvre corps. Mais comme un *pèlerin* et un *étranger*, il allait les prendre, soit sur le carreau nu de quelque autre cellule vide et démeublée, soit, comme nous l'avons dit précédemment, en quelque recoin de l'église ou du caveau funéraire.

Jamais Fr. Félix ne réclama habit ou manteau neuf ; il n'en accepta que contraint par l'obéissance. Pour faire durer ses vêtements le plus longtemps possible, il usait largement de la permission que donne la règle de les raccomoder. Dans ce but, il utilisait les débris de vêtements laissés par d'autres religieux ; on le vit même ramasser des pièces jetés au rebut et déjà mêlées aux balayures. Par moquerie, les petits enfants l'appelaient parfois le *Frère rapiécé* ; tellement son habit et son manteau apparaissaient chargés de pièces de nuances diverses.

Ses sandales avaient été tant de fois recousues et raccommodées qu'elles en avaient quasi perdu leur forme première. Elles étaient pour son pied bien moins une protection qu'une gêne ; à nul autre on n'en voyait de si piètres.

Ce fidèle observateur de la pauvreté ne laissait absolument rien perdre. Allant et venant par les cloîtres et les corridors, il recueillait soigneusement tout ce que laissait traîner le sans-gêne ou l'inadvertance de quelques-uns : bouts de fil et de corde, papiers, épingles, clous, etc... Tout cela, soigneusement et méthodiquement mis en réserve par lui, servait, à l'occasion, ou pour ses confrères, ou pour les pauvres. Par exemple, avec les bouts de ficelle, il fabriquait des disciplines qu'il distribuait ensuite aux personnes animées de l'esprit de pénitence ; il en avait toujours en réserve pour les confrères de Notre-Dame-des-Miracles.

S'il lui arrivait de casser quelque ustensile, si par mégarde il laissait tomber à terre quelques gouttes d'huile ou quelques grains de riz, il s'en accusait avec la plus grande confusion, comme d'un manquement à la pauvreté.

“ Les saints ne se plaignent jamais, ” a dit de nos jours le vénérable curé d'Ars. Fr. Félix était un saint, aussi jamais ne se plaignait-il de rien ni de personne. Jamais on ne l'entendit parler des défauts de ses semblables. Jamais non plus, même dans sa dernière maladie, on ne l'ouït dire : Je souffre, ou je suis fatigué, ou il fait froid, ou il fait chaud, ou autre chose semblable. Tout semblait être pour lui absolument égal.

Lorsque des pauvres ou des bienfaiteurs venaient lui demander de ces plantes médicinales qu'il cultivait, telles que bourrache, mélisse et autres, immédiatement il allait au jardin pour les cueillir. Parfois, à peine était-il de retour à la porte, d'autres solliciteurs se présentaient, demandant semblables choses. Et lui, sans témoigner jamais ni impatience, ni mauvaise humeur, ni lassitude, il retournait aussitôt au jardin, quelque temps qu'il fit ; par la pluie ou le vent, sans même ramener son capuce sur sa tête chauve. Et il s'en revenait toujours calme, toujours égal à lui-même.

“ Un jour, dit un témoin, Fr. Félix entra dans l'atelier de mon patron. On l'invita à s'asseoir. Au moment où il allait le faire, nous, jeunes ouvriers étourdis, nous retirâmes brusquement le siège, en sorte que le pauvre frère tomba lourdement à terre. Sans trouble et avec un doux sourire, il se releva en disant : *Soit pour l'amour de Dieu !* Et il s'assit ensuite comme si rien n'était arrivé. ”

Souvent, lorsqu'il faisait sa station accoutumée au monument de l'*Addolorata*, en sortant du couvent ou en y rentrant, les petits enfants le tiraient par le manteau, par le capuce, en lui criant de ces injures que savent dire aux Capucins les enfants mal élevés de tous les pays. Ils lui jetaient des pierres : mais lui ne se retournait seulement pas. Si pourtant le coup avait été plus fort, il se retournait à demi et leur disait : *Soit pour l'amour de Dieu !*

Fr. Félix se trouvait un jour dans l'atelier de forge de Philippe Potenza au moment où celui-ci battait sur l'enclume une grosse pièce de fer incandescent, sous le choc du marteau, une étincelle de fer enflammé rejaillit sur le pied du Frère qui ne fit pas un mouvement ; on l'eut dit insensible. — “ Mais voyez donc Fr. Félix, lui dit un des témoins, vous ne sentez donc pas le feu sur votre pied ? ” — “ Ce n'est rien répond Félix, le bon Dieu me l'envoie pour me faire pratiquer la pénitence. ” Et il demeura immobile jusqu'à ce que l'étincelle s'éteignit d'elle-même. Il lui en demeura longtemps une plaie qui dut le faire cruellement souffrir.

(à suivre)